

EXTRAIT DE...

Les actes du Forum

Gsef

DAKAR 2023

FORUM MONDIAL
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE

1^{er} - 6 Mai 2023

thème 2

Économie bleue durable, préservation de la pêche artisanale, création de nouveaux emplois durables et protection sociale et environnementale

Version intégrale des Actes du Forum : dakar2023.gsef-net.org/actes



2



Économie bleue durable, préservation de la pêche artisanale, création de nouveaux emplois durables et protection sociale et environnementale

L'actualité de l'économie bleue est indissociable de la promotion du développement durable comme nouvel agenda de la communauté internationale. Comment exploiter les ressources pour se développer sans abîmer les environnements ? Elle concerne tous les milieux aquatiques (océans, mers, fleuves, lacs, rivières, etc.) et leurs rivages. Elle s'intéresse donc à la durabilité des différentes activités d'exploitation qui sont menées dans et sur ces milieux aquatiques : activités allant de la pêche à l'exploitation des hydrocarbures en passant par l'agriculture, les transports, les ports et le tourisme, entre autres.



1 plénière thématique



3 ateliers et sessions autogérées



15 intervenants



Résumé des échanges

Les Petits États Insulaires en Développement (PEID) et les pays côtiers ont voulu amener la communauté internationale à poser les questions de la survie des écosystèmes dans une perspective plus globale, plus holistique et plus durable (Sommet de Rio +20, du 20 au 22 juin 2012). De ce point de vue, c'est bien la Conférence de Nairobi en 2018 (26-28 novembre) qui fixe les contours de ladite économie bleue durable en l'arrimant définitivement sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 (6 et 14, surtout) et sur l'Agenda africain à l'horizon 2063.

Cependant il faut articuler la problématique de l'économie bleue durable aux urgences des changements climatiques et des Gaz à Effets de Serre (GES) sur la planète d'une part et d'autre part aux logiques économiques dominantes pour bien en saisir les impératifs et les enjeux, surtout pour les PEID et les pays côtiers en général. Du Nord au Sud mais plus au Sud qu'au Nord, les effets pervers du changement climatique entraînent des bouleversements en chaîne dans les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et écologique. Par exemple, la montée des océans, les ouragans, les inondations, les érosions, en somme, les catastrophes naturelles ont pour corrélats la destruction des habitats et des terres, les déplacements de populations, les famines, les épidémies, les catastrophes humanitaires. Dans le même temps, les logiques économiques dominantes imposent une surexploitation des ressources halieutiques par des multinationales au détriment de la pêche artisanale, une mise en valeur des ressources minières offshore (pétrole et gaz) au détriment des équilibres écologiques (faune et flore), etc.

Une telle situation amène la communauté internationale, à partir de l'agenda des Nations Unies à l'horizon 2030, à prendre des initiatives qui sont des modalités d'opérationnalisation des 17 Objectifs pour le Développement Durable. Dans la suite de l'économie verte, l'économie bleue durable nécessite un changement d'échelle et de paradigme : en remettant le social au cœur de l'économie et le tout au cœur de l'écologique, les parties prenantes font émerger des espaces de concertation, de dialogue et d'élaboration de dynamiques économiques circulaires. Comment construire des dynamiques qui prennent en compte les intérêts des plus fragiles, de ceux qui vivent dans les marges, les vulnérabilités en général sans compromettre les droits élémentaires de ceux qui viendront après ?

Les différentes interventions (plénière, ateliers, sessions autogérées) de cette thématique 2 intitulée Économie Bleue, dans le cadre du Forum Mondial de l'Économie Sociale et Solidaire tenu à Dakar en mai 2023, ont tenté d'investir diversement ces enjeux depuis les points de vue des acteurs et des parties prenantes.

M. Kalidou SY, Enseignant-chercheur, Université Gaston-Berger, Saint-Louis (Sénégal)



Recommandations du Comité Scientifique

- 01 Mener des actions urgentes et inclusives pour interroger sur la gestion des eaux et des ressources.
- 02 Revoir les politiques publiques en matière de réglementation et d'autorisation pour la pêche industrielle.
- 03 Promouvoir la recherche, l'innovation et la formation pour accompagner l'industrie de la pêche et la préservation des écosystèmes marins.
- 04 Renforcer l'encadrement, l'appui et le suivi des résolutions et des engagements dans le secteur de la pêche.
- 05 Prendre en compte les conséquences de l'exploitation des réserves de pétrole et de gaz sur les zones de pêche, surtout pour la pêche artisanale, qui est vulnérable à ces changements.
- 06 Développer l'aquaculture pour créer des produits alternatifs et diminuer la pression sur les ressources halieutiques.
- 07 Moderniser les techniques de transformation et de valorisation des produits de la pêche artisanale pour améliorer la productivité et l'attractivité du secteur.
- 08 Favoriser une plus grande territorialisation du secteur de la pêche en capacitant les collectivités locales.
- 09 Créer une Union des associations et des GIE pour mieux aider les acteurs de la pêche.
- 10 Préserver la biodiversité et la disponibilité des ressources par la surveillance des côtes.
- 11 Renforcer la réglementation et la mise en place de périodes de repos biologique pour permettre à la ressource de se régénérer.
- 12 Valoriser des projets d'éco-traitement des eaux usées.
- 13 Réhabiliter/restaurer l'écosystème marin.
- 14 Mettre en place des politiques de sensibilisation par rapport au tri et au recyclage des déchets.
- 15 Assurer le respect de la réglementation et repenser la volonté politique et communautaire.
- 16 Renforcer les mécanismes de financement endogène et de microfinancement.
- 17 Favoriser l'équité socio-territoriale dans les politiques publiques.
- 18 Promouvoir l'entrepreneuriat écologique auprès des jeunes et des femmes.
- 19 Accompagner des acteurs en formation.
- 20 Mettre en place des mécanismes de production de données probantes sur les différentes organisations/associations travaillant dans le domaine des économies bleue et verte.



plénière thématique • thème 2



ÉCONOMIE BLEUE DURABLE, PRÉSERVATION DE LA PÊCHE ARTISANALE, CRÉATION DE NOUVEAUX EMPLOIS DURABLES ET PROTECTION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE



REPLAY



M. Papa Sagna MBAYE

Présidée par : M. Papa Sagna MBAYE, Ministre des Pêches et de l'Économie Maritime, Sénégal

Modération :

- Mme Imen OUARDANI, Docteur en Sciences Biologiques, Tunisie
- M. Ndiame NDIAYE, Fonds d'Impulsion à la Micro-finance, Ministère de la Microfinance et de l'ESS, Sénégal

Intervenants :

- M. Moussa MBENGUE, Secrétaire exécutif, Association pour le Développement de la pêche en Afrique de l'Ouest
- M. Mamadou DIOP THIOUNE, Coordinateur national, Dialogue social Pêche, Aquaculture et Ressources off-shore
- M. Abdoulaye SAMBA, Coordinateur technique, Fenagie Pêche - Fédération Nationale des Groupements d'Intérêts Économiques de Pêche, CNCR

Résumé récapitulatif du rapporteur

- Ouverture à une relecture du secteur de la pêche et de l'économie bleue ;
- Importance de l'intégration du secteur et de sa valorisation ;
- Echanges et discussions autour de la préservation de l'environnement et de la biodiversité contre les effets du changement climatique ;
- Préservation des emplois existants de l'Économie Sociale et Solidaire et question de la prise en charge sociale des pêcheurs et des anciens pêcheurs ;
- Politiques d'ESS et nécessité d'un plaidoyer (commission tripartite).

Principales recommandations

- Mettre en place des dispositifs de suivis, notamment pour l'État ;
- Renforcer l'encadrement, l'appui et le suivi des résolutions et des engagements dans la pêche ;
- Préserver la biodiversité et la disponibilité des ressources par la surveillance des côtes ;
- Renforcer la réglementation et la mise en place de périodes de repos biologique pour permettre à la ressource de se régénérer ;
- Prendre en compte les conséquences probables de l'exploitation des réserves de pétrole et de gaz sur les zones de pêche, surtout pour la pêche artisanale, vulnérable à ces changements ;

- Développer l'aquaculture pour créer des produits alternatifs et diminuer la pression sur les ressources halieutiques ;
- Moderniser les techniques de transformation et de valorisation des produits de la pêche artisanale pour améliorer la productivité et l'attractivité du secteur ;
- Favoriser une territorialisation du secteur de la pêche en capacitant les collectivités locales.

Principaux points soulevés par les intervenants

M. Papa Sagna MBAYE

- L'Économie bleue signifiait seulement il y a quelques années pour le Sénégal les ressources halieutiques
- L'Économie bleue génère de très forts revenus (300 milliards Francs CFA au Sénégal par an)
- Enjeu de préservation et de renforcement la pêche artisanale (55% des activités de pêche contre 15% pour la pêche industrielle)
- Production de 400 à 550 tonnes au Sénégal et couvrant 70% des apports en protéines de la population
- 500 à 800 personnes touchées directement ou indirectement par ce secteur
- Plus de 25 000 pirogues immatriculées au Sénégal
- Subvention des moteurs des pirogues à hauteur de 2 millions Francs CFA par moteur acheté
- Nous mangeons en moyenne, par an et par personne, 29kg de poissons
- L'occupation d'une place de choix de l'aquaculture dans les 5 prochaines années
- Pression de plus en plus forte sur ces ressources constituant un désagrément
- Création d'emplois durables, sociaux et environnementaux
- Émergence de l'aquaculture et pisciculture comme activités de choix au Sénégal

M. Mamadou DIOP THIOUNE

- Lecture et valorisation du secteur de l'Économie bleue et de sa production
- Cadres juridiques et lois qui régissent la mer
- Installation d'un comité de dialogue et présentation du « Dialogue social pêche, Aquaculture et Ressources off-shore »
- Identification des acteurs de la pêche
- Nécessité de mise en valeur du processus marin et maritime
- L'économie bleue et la protection environnementale comme priorités de l'État du Sénégal
- Affirmation de l'engagement de l'État du Sénégal
- Relecture du code de la pêche
- Les conventions (zone exclusive)
- Plaidoyer pour le respect des lois
- Renforcer le Comité National de Pêche
- La formalisation
- Délivrance des cartes de membres/OIT

M. Moussa MBENGUE

- Corrélation entre l'ESS et l'économie bleue
- Économie bleue comme nouvelle approche de valorisation des produits maritimes
- Le Plan Sénégal Émergent, référentiel de l'ESS
- L'ESS comme force pour mettre en place d'autres formes clés pour un développement durable
- L'ESS se voit comme une transformation sociale
- Comment aller vers une économie bleue durable ?
- Utilisation efficiente et durable des ressources
- Diminution de la balance des paiements pour résoudre les problèmes de la pêche
- La pêche artisanale génère 500 000 emplois, soit 15% des emplois sur une côte de 700 Km au Sénégal
- Sécurité alimentaire et création d'emplois (50% des emplois sont dans le secteur primaire au Sénégal)
- 96% des unités économiques sont dans le secteur informel (ambulants, artisans, acteurs de la pêche)
- Satisfaction des besoins de base
- Accompagner la structuration des acteurs
- L'ESS joue plusieurs rôles :
 - Développer l'économie locale et durable
 - Apporter des solutions aux problèmes
 - Garantir la transformation des acteurs
- Besoin d'un cadre institutionnel et juridique, loi d'orientation innovante et inclusive qui encadre :
 - Financement adapté
 - Régime fiscal
 - Code des marchés publics

M. Abdoulaye SAMBA

- Forte menace des acteurs de pêche avec l'exploitation du gaz (cas de Saint-Louis, Sénégal)
- La pêche artisanale traverse une forte crise :
 - Les entrants sont de plus en plus chers
 - Baisse des débarquements
 - Les femmes transformatrices peinent à trouver les produits
- Mesures de résolution :
 - Instaurer des périodes de repos biologiques
 - Interdire la pêche de nuit
 - Moderniser les techniques de transformation et de valorisation de la pêche artisanale
- La loi pastorale
- Reconnaissance des métiers de pêche
- Cotisations de retraite pour leur prise en charge
- Séquestration du carbone par les palétuviers
- Disparition de certaines îles
- Création d'une union pour préserver les emplois



les ateliers et sessions autogérées



ATELIER 2AT1 RAPPORT

Préservation de la pêche artisanale, création de nouveaux emplois bleus durables et protection environnementale

Modération : Abdoulaye SAMBA, *Coordinateur technique, Fenagie Pêche - Fédération Nationale de Groupement d'Intérêts Économiques de Pêche, CNCR - Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (Sénégal)*

Intervenants :

- Fatou Kiné GUEYE, *Responsable de projet, ENDA ECOPOP (Sénégal)*
- Julie BLANQUET, *Chargée de mission Résilience et Innovation territoriale, Département de la Gironde (France)*

SESSION 2SA1 RAPPORT

Comment les petites et moyennes entreprises peuvent contribuer au développement de l'économie bleue et verte en Afrique

Modération : Caroline EKOULE, *Responsable communication, E4 Impact (Italie)*

Intervenants :

- Roberto CAPONE, *CIHEAM - Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes (Italie)*
- Flavien TCHAMDJEU, *Responsable Afrique Francophone E4 Impact (Italie)*
- Babacar MBENGUE, *Député-maire de la commune de Hann/Bel-Air (Sénégal)*

ATELIER 2AT2 RAPPORT

Industrie de la pêche et préservation des écosystèmes

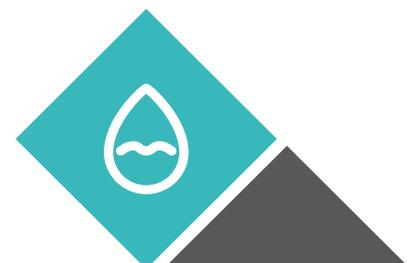
Modération : Abdoulaye CISSÉ, *Responsable Développement des Capacités, ENDA ECOPOP - Espaces de Co-production et d'Offres Populaires pour l'Environnement et le Développement en Afrique (Sénégal)*

Intervenants :

- Berthe LOHORE, *Directrice du Développement Humain, Région des Grands Ponts (Côte d'Ivoire)*
- Shiro WAKAMORI, *APSSJ - Association pour l'ESS au Japon*
- Sokhna A. Rosalie NDIAYE, *Responsable de la recherche, Campus Franco-Sénégalais (Sénégal)*



Shiro WAKAMORI
Sokhna A. Rosalie NDIAYE
Berthe LOHORE
Mamadou DIOP THIOUNE



les rapports détaillés

ATELIER 2AT1

RETOUR AU SOMMAIRE

Préservation de la pêche artisanale, création de nouveaux emplois bleus durables et protection environnementale

Modérateur : Abdoulaye SAMBA, *Coordinateur technique, Fenagie Pêche - Fédération Nationale de Groupement d'Intérêts Économiques de Pêche, CNCR - Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (Sénégal)*

Intervenants :

- Fatou Kiné GUEYE, *Responsable de projet, ENDA ECOPOP - Espaces de Co-production et d'Offres Populaires pour l'Environnement et le Développement en Afrique (Sénégal)*
- Julie BLANQUET, *Chargée de mission Résilience et Innovation territoriale, Département de la Gironde (France)*

Résumé récapitulatif du rapporteur

- La pêche artisanale est aujourd'hui un secteur très menacé avec beaucoup de problèmes qui nécessitent le développement de stratégies innovantes tout en préservant l'environnement. Le projet d'implantation de récifs artificiels se développe afin de favoriser la restauration des écosystèmes aquatiques et le renouvellement de la ressource halieutique dans les Aires Marines Protégées (AMP).
- Une bonne préservation de la pêche artisanale et la création d'emplois durables sans la destruction de l'environnement nécessite un renforcement des capacités à travers des formations et technologies innovantes.

Principales recommandations

- Appuyer le développement des Aires Marines Protégées dans la planification et l'immersion des récifs artificiels
- Accompagner la valorisation des produits halieutiques pour accroître le revenu des femmes
- Réserver exclusivement l'exploitation des ressources pélagiques aux producteurs nationaux
- Renforcer la coopération Nord-Sud pour réussir le transfert de technologies adaptées et faciliter leurs financements
- Impliquer les acteurs à la base dans la mise en œuvre des projets

Principaux points soulevés par les intervenants

Fatou Kiné GUEYE

- Problématique de la dégradation des mangroves sous l'effet du changement climatique
- Activités économiques menacées et manque de formation des femmes
- Renforcement des capacités des femmes transformatrices avec les techniques d'aménagement des guirlandes et la formation des cascades
- Appui à la valorisation des huîtres, des arches du Murex et des cymbium
- Intégration dans les plateformes e-commerce et la nécessité de travailler en réseaux

Julie BERNIER

- Présentation d'un projet d'immersion des récifs en adéquation avec la préservation de l'environnement et leur mise en œuvre
- La formation, la surveillance et la sensibilisation sur les récifs artificiels
- Impacts écologiques positifs de ces récifs comme l'abondance des poissons, la diversité et l'augmentation de la taille des poissons
- Impacts sociaux positifs comme l'amélioration de la pêche, la conservation de la ressource, la réussite de coopérations décentralisées (renforcement des capacités, levier de nouveaux projets) et l'autonomisation de points d'informations et la création d'événements ESS dans les communes



les rapports détaillés



ATELIER 2AT2

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Industrie de la pêche et préservation des écosystèmes

Modérateur : Abdoulaye CISSÉ, *Responsable Développement des Capacités, ENDA ECOPOP - Espaces de Co-production et d'Offres Populaires pour l'Environnement et le Développement en Afrique (Sénégal)*

Intervenants :

- Berthe LOHORE, *Directrice du Développement Humain, Région des Grands Ponts (Côte d'Ivoire)*
- Shiro WAKAMORI, *APSSEJ - Association pour l'ESS au Japon*
- Sokhna A. Rosalie NDIAYE, *Responsable de la recherche, Campus Franco-Sénégalais (Sénégal)*

Résumé récapitulatif du rapporteur

La session a souligné les problèmes liés à la pêche industrielle, notamment sur le cas sénégalais, et la réponse des gouvernements sur ces enjeux. Une réflexion a été menée sur la manière de générer des emplois directs et sur les initiatives pour l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Il existe des initiatives de renforcement des capacités et des formations innovantes. Les lois doivent être respectées par tout le monde pour éviter des problèmes de surexploitation qui entraînent des conséquences néfastes sur les ressources.

Principales recommandations

- Revoir les politiques publiques en matière de réglementation de la pêche industrielle
- Mener des actions urgentes et inclusives pour questionner l'utilisation de nos eaux et nos ressources
- Impliquer toutes les parties prenantes pour de meilleures décisions et la protection du secteur
- Assurer le respect de la réglementation et repenser la volonté politique et communautaire
- Développer les coopératives pour mieux favoriser la participation des acteurs dans la valorisation et protection des ressources

Principaux points soulevés par les intervenants

Berthe LOHORE

- Présence des chaînes de valeurs existantes
- Présentation d'initiatives pour l'ESS
- Contraintes énormes des effets du changement climatique, des produits toxiques, de la surpêche et de l'utilisation des filets non conventionnels sur la pêche
- Conséquences sur la population, les écosystèmes et sur le plan économique
- Valorisation de l'économie bleue à l'échelle locale

Shiro WAKAMORI

- Processus de reconstruction après les catastrophes naturelles comme les tsunamis
- Solidarité et coopération familiale
- Politiques environnementales et développement des coopératives familiales

Sokhna A. Rosalie NDIAYE

- Les accords de partenariat franco-sénégalais
- Les objectifs du Campus Franco-Sénégalais dans la préparation des générations futures, l'inclusion sociale et l'octroi de formations innovantes
- Sécurité des pêcheurs avec des technologies innovantes
- L'élaboration de politiques publiques



thème 2

SESSION 2SA1

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Comment les petites et moyennes entreprises peuvent contribuer au développement de l'économie bleue et verte en Afrique

Modérateur : Caroline EKOULE, *Responsable communication, E4 Impact (Italie)*

Intervenants :

- Roberto CAPONE, *CIHEAM - Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes (Italie)*
- Flavien TCHAMDJEU, *Responsable Afrique Francophone E4 Impact (Italie)*
- Babacar MBENGUE, *Député-maire de la commune de Hann/Bel-Air (Sénégal)*

Résumé récapitulatif du rapporteur

- Les concessions publiques
- Les accointances politiques/partisanes
- Les spéculations foncières des bords de mer
- Surexploitation des produits de la mer, surpêche
- Défaut d'application du code de la pêche au Sénégal
- Pollution des bateaux, des industriels et des familles
- Le paradoxe des politiques de réhabilitation de la Baie de Hann
- La gestion des côtes
- Les prérogatives des mairies
- La volonté réelle des décideurs
- Une réelle prise en compte de la condition humaine
- La mise en place d'indicateurs adaptés pour la mesure de la dégradation du cadre de vie

Principales recommandations

- Accompagner des acteurs en formation
- Valoriser des projets d'éco-traitement des eaux usées
- Créer une Union des associations et des GIE pour mieux aider les acteurs de la pêche
- Réhabiliter/restaurer l'écosystème marin
- Mettre en place des dispositifs de microfinancement
- Mettre en place des politiques de sensibilisation par rapport au tri et au recyclage des déchets
- Mettre en place des mécanismes de production de données probantes sur les différentes organisations/associations travaillant dans le domaine des économies bleue et verte

Principaux points soulevés par les intervenants

Roberto CAPONE

- Rappel des aspects de marché liés au secteur de l'économie bleue et verte
- Rapports entre la qualité de la production et les standards internationaux
- Consolidation de la filière pêche artisanale
- Gestion concertée des acteurs

Flavien TCHAMDJEU

- Le changement climatique
- L'érosion côtière et les facteurs d'amplification
- L'identification des acteurs de la chaîne de valeur
- L'intégration du volet formation
- La sensibilisation des acteurs
- La gestion du littoral
- La mobilisation des acteurs et leur coopération
- Le caractère épars des acteurs du secteur engendre des difficultés de compréhension

Babacar MBENGUE

- L'état des lieux de la pêche à Hann/Bel Air
- La géomorphologie de la baie de Hann
- Le Code de l'environnement
- Le caractère circulaire des ressources issues du secteur (logique familiale dans les activités)
- La dégradation de l'écosystème marin
- L'engagement communautaire/citoyen
- Les tendances d'émigration
- Le phénomène de littoralisation (attractivité du littoral, privatisation, etc.)
- La dégradation du cadre de vie